

L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales): Monsieur le président, je n'ai pas eu l'occasion de prendre connaissance de la nouvelle que mentionne l'honorable député. Je vais sûrement m'en enquérir sans délai et le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada auront sûrement des commentaires à faire si la nouvelle, telle que rapportée par l'honorable député, est confirmée.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A ÉTÉ INFORMÉ DE LA PRÉSUMÉE PRISE DE POSITION DU MINISTRE FRANÇAIS DES LOISIRS ET DES SPORTS SUR LA POLITIQUE DU QUÉBEC

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

A la suite de la question que je viens de poser, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si de son côté il a été informé de la présence en sol canadien du ministre français des Loisirs et des Sports, M. Soissons, et de la prise de position de ce ministre au nom du gouvernement français à l'égard des problèmes qui nous confrontent ici au Québec en rapport avec le problème constitutionnel? Et si ses propos lui ont été rapportés, quels commentaires a-t-il à faire à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, on m'a mis au courant de certaines des déclarations du ministre de France en visite au Canada, mais je n'ai pas eu l'occasion de les étudier en détail ni d'obtenir un rapport définitif sur ce qu'il a dit. Je suppose que le gouvernement français maintiendra l'attitude qu'il est censé avoir adoptée, soit de ne pas intervenir, ni de s'ingérer dans les affaires strictement intérieures du Canada. D'autre part, j'étudierai la question et peut-être serai-je en mesure d'y répondre plus à fond plus tard.

* * *

LOTO CANADA

LA POLITIQUE D'ACHAT CHEZ NOUS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et le Commerce. Son ministère vient d'annoncer un programme de 1.7 million de dollars pour encourager les gens à acheter chez nous, et le ministre a sur son bureau une lettre de M. Sellmeyer, président de Consolidated Computers Inc., dans laquelle ce dernier affirme que sa compagnie en collaboration avec une autre société canadienne, est en mesure de faire le travail que le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur et le président de Loto Canada ont affirmé qu'aucune compagnie canadienne ne pouvait faire, tout en garantissant un contenu canadien de plus de 80 p. 100.

Le ministre aviserait-il aux moyens d'empêcher Loto Canada d'exporter une technologie de pointe et une expérience poussée à des compagnies étrangères, ce qui ne peut qu'accroître notre déficit commercial au titre des produits de fabrication? Exercera-t-il des pressions pour que ce contrat de 23

millions de dollars soit adjugé à des compagnies canadiennes de façon à assurer un contenu canadien et à donner à des sociétés pareilles un avantage certain quand elles cherchent à conquérir le marché européen pour y vendre ce type de matériel?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Au fond, le député demande ce que nous essayons de faire avec ce 1.7 million de dollars. Nous voulons que les Canadiens sachent que si des produits manufacturés au Canada leur conviennent et se vendent à un prix aussi raisonnable que les importations, ils devraient acheter des produits canadiens. Nous ne disons pas que les gens devraient renoncer à un projet parce que les produits dont ils ont besoin pour le réaliser ne sont pas disponibles au Canada. En l'occurrence, je crois que Loto Canada a fait beaucoup de publicité et qu'elle a ensuite accepté une offre qu'elle jugeait satisfaisante.

M. Dick: Malheureusement, le ministre semble ignorer que Loto Canada n'a fait aucune publicité; elle a agi sans même faire d'appel d'offres auprès de l'industrie canadienne.

Des voix: Oh!

M. Dick: L'industrie canadienne a réagi avec colère. Tant l'Ontario que le Québec se tournent vers l'industrie canadienne et en font la promotion, soit exactement ce que le gouvernement fédéral prêche aux autres de faire mais qu'il ne fait pas lui-même. Le président du Conseil du Trésor trouvera peut-être cela intéressant, puisque le gouvernement possède 53 p. 100 des actions de Consolidated Computer Inc. A-t-il proposé au cabinet de donner aux entreprises canadiennes, surtout aux entreprises canadiennes que le gouvernement possède ou contrôle, toutes les occasions voulues pour soumissionner cet important contrat?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Nous donnons toujours la préférence aux entrepreneurs canadiens et à l'emploi de main-d'œuvre canadienne. Je vais certainement prendre note des instances du député.

* * *

• (1432)

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA POLITIQUE D'ACHAT CHEZ NOUS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Comme le gouvernement semble prier tout le monde d'acheter des produits canadiens sans par ailleurs le faire lui-même, je me demande si le ministre, qui est le premier intéressé à cet égard puisque cela créerait 500 emplois au Canada, fera des pressions auprès de ses collègues afin de les convaincre que le gouvernement canadien devrait lui aussi acheter des produits canadiens dans le cas de l'ordinateur et des terminaux de Loto Canada?